



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-UT-122

Sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Mise en place d'un sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération.

La chaleur nécessaire à la régénération du sécheur d'air à adsorption est issue de résistances électriques ou bien récupérée sur un compresseur d'air ou sur un procédé industriel. Un sécheur d'air à adsorption utilisant uniquement un balayage d'air sec pour sa régénération n'est pas éligible à l'opération.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un sécheur d'air comprimé à adsorption à apport calorifique pour sa régénération.

A défaut, la preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un équipement avec ses marques et référence et elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est un sécheur d'air comprimé à adsorption à apport calorifique pour sa régénération.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Mode de fonctionnement du site	Montant en kWh cumac par kW	X	Puissance électrique nominale des compresseurs en kW
1x8h	2 300		P
2x8h	5 000		
3x8h avec arrêt le week-end	6 800		
3x8h sans arrêt le week-end	9 500		

P est la somme des puissances électriques nominales des compresseurs d'air connectés au sécheur (en kW).

La puissance électrique nominale d'un compresseur d'air est celle figurant sur sa plaque signalétique ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant du compresseur.



**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-122,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

A/ IND- UT-122 (v. A14.1) : Mise en place d'un sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Nom du site des travaux :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Secteur de réalisation de l'opération : Industrie : ☐ OUI ☐ NON

*Le sécheur d'air à adsorption utilise un apport calorifique pour sa régénération

NB : un sécheur d'air à adsorption utilisant uniquement un balayage d'air sec pour sa régénération n'est pas éligible à l'opération

*La chaleur utilisée pour régénérer le sécheur à adsorption installé est :

- ☐ produite par des résistances électriques internes
- ☐ récupérée sur un procédé industriel
- ☐ récupérée sur un compresseur d'air

*Somme des puissances électriques nominales P des compresseurs d'air connectés au sécheur (kW) :

À ne remplir que si les marque et référence du sécheur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque:

*Référence :

*Mode de fonctionnement du site :

- ☐ 1x8 ☐ 2x8 ☐ 3x8 avec arrêt le week-end ☐ 3x8 sans arrêt le week-end